



Notes
pour une déclaration de

Monsieur Claude Trudel
Maire de l'arrondissement de Verdun
Leader de la majorité au conseil municipal de Montréal
Président du conseil d'administration de la STM
Président de l'assemblée du conseil d'agglomération

à l'occasion de l'assemblée
du conseil d'arrondissement du 5 février 2008

Le mardi 5 février 2008 à 19 h
à la Mairie d'arrondissement

L'allocution lue fait foi

Chers collègues,
Chers concitoyens,

Les dernières semaines ont été fertiles en événements et, pour plusieurs, en émotions de toutes sortes. Des tempêtes de neige à la venue probable d'une nouvelle équipe de hockey junior, des réflexions sur les problèmes de circulation au désœuvrement des jeunes, tout y est passé, ou presque.

Dans ce contexte, vous me permettez, ce soir, de faire le point sur trois questions, en rappelant d'abord que depuis le tout début de notre mandat, nous avons fait de l'information et de la consultation de nos concitoyennes et de nos concitoyens le fer de lance de notre administration.

Ainsi, les Mardis du citoyen toujours appréciés, les deux périodes de questions qui permettent aux citoyens d'intervenir publiquement aux séances du conseil, les séances de consultation formelles ou informelles sur des projets de règlement ou sur diverses questions intéressant les citoyens, les *Town Hall meetings*, sont autant d'instruments mis à la disposition des Verdunoises et des Verdunois pour les aider à participer à la vie démocratique de leur arrondissement.

Le retour possible, sinon probable, d'une équipe de hockey de la Ligue junior majeure du Québec me réjouit. Verdun est, comme chacun sait, une grande ville de hockey. Le conseil entend favoriser, dans toute la mesure du possible, l'installation ici de l'équipe de monsieur Miller. Il entend faciliter et appuyer. Non pas payer et diriger. Les négociations se poursuivant au moment où je m'adresse à vous ce soir, vous comprendrez que je ne peux, ni ne veux, commenter ou répondre à quelle que question que ce soit tant qu'un accord ne sera

pas intervenu. Je laisse donc à chacun le soin d'apprécier la qualité, le sérieux ou le bien-fondé des très nombreuses rumeurs qui circulent depuis une dizaine de jours. Chose certaine, vous pouvez être assurés que la décision du conseil sera prise dans les meilleurs intérêts des Verdunoises et des Verdunois.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de confirmer ce soir la création de deux comités dont les travaux permettront, je l'espère, de répondre à deux enjeux qui nous ont été soulevés au cours des dernières semaines et des derniers mois.

Le premier enjeu concerne les jeunes du quartier de L'Île-des-Sœurs.

Au cours du conseil d'arrondissement de novembre dernier, monsieur Jean Derome, un père de famille, est intervenu pour demander l'amélioration de la qualité de vie des jeunes du quartier de L'Île-des-Sœurs. À titre d'exemple, certains parents et certains adolescents souhaiteraient que les parcs ferment à 23 h plutôt qu'à 21 h.

J'ai estimé l'intervention de monsieur Derome suffisamment pertinente pour le rencontrer. Cette rencontre a eu lieu le 27 novembre, à mon bureau. Nous avons alors échangé assez longuement sur différents dossiers relatifs à la vie quotidienne des résidents du quartier de L'Île-des-Sœurs et évoqué nos rêves d'en voir quelques-uns se concrétiser avec l'aide possible des différents acteurs.

Trois jours plus tard, je lui confirmais dans une lettre, mon intention de créer un comité de travail afin de discuter de l'implication des jeunes de ce quartier dans la réalisation d'un projet à définir. Je lui ai alors indiqué que ce comité pourrait prendre forme au début de l'année 2008. J'ai également annoncé ce projet lors du *Town Hall Meeting*, qui s'est tenu au Centre Elgar le 22 janvier, en soulignant à une intervenante que sa suggestion avait fait l'objet d'une entente avec monsieur Derome depuis longtemps.

Je suis donc heureux d'annoncer officiellement la création de ce comité qui, je tiens à le préciser, aura une structure légère, ce qui exclut, du moins dans un premier temps, toute participation d'associations ou de groupes organisés. Le comité, qui n'est ni une commission d'enquête ni une extension de l'arrondissement, aura pour mandat d'explorer des pistes de solutions qui pourront ensuite être présentées aux jeunes. Il devra rapidement organiser une consultation auprès des jeunes du quartier de l'Île-des-Sœurs.

Ce comité sera composé de monsieur Derome, de monsieur Alain Tassé, conseiller de ville de l'arrondissement de Verdun, responsable de la politique familiale, d'un représentant de la Direction de la culture, du sport, des loisirs et du développement social, d'un policier, de trois jeunes et de moi-même.

Les membres du comité devront trouver des solutions répondant aux besoins des jeunes du quartier. Cependant, je veux dès à présent vous aviser que ces solutions devront tenir compte de la réalité de notre arrondissement. Il ne saurait être question, par exemple, de construire une école secondaire ou encore un aréna dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, ces deux équipements se trouvant à proximité, dans un autre quartier de Verdun.

Nous prenons très au sérieux la qualité de vie des jeunes de notre arrondissement. C'est d'ailleurs pour améliorer celle-ci que nous avons décidé de transformer le parc d'enfants de la rue Cours du Fleuve en un parc pour adolescents.

Je remercie monsieur Derome et tous les autres parents qui s'impliquent dans ce beau dossier. Mes collègues du conseil et moi souhaitons que des idées originales naissent des discussions du comité.

Dans un tout autre ordre d'idées, nous avons écouté, individuellement ou en groupe, de très nombreux citoyens au sujet de la circulation aux entrées et sorties du quartier de L'Île-des-Sœurs. Et un nombre de plus en plus élevé de personnes ressortent l'idée de construire un pont entre L'Île-des-Sœurs et la terre ferme.

Je crois venu le temps de reprendre sereinement une discussion qui ne l'a pas toujours été sur un sujet de la plus haute importance. J'annonce donc la création d'un comité de réflexion qui aura pour mandat d'étudier, si possible en dehors de toute passion et de toute ambition autre que le meilleur intérêt de tous les Verdunoises et les Verdunois, la pertinence de construire un nouveau pont et les conditions dans lesquelles il pourrait être réalisé.

Ai-je besoin d'ajouter que ce projet, s'il s'avérait physiquement et financièrement réalisable, ne se réaliserait qu'avec la volonté des citoyennes et des citoyens verdunois.

Ce comité formé d'experts et de citoyens devra notamment répondre aux questions suivantes :

- est-il opportun de construire un pont ?
- le cas échéant, existe-t-il une volonté réelle de le construire?
- les futures entrées et sorties de l'île seront-elles suffisantes pour répondre aux besoins de circulation ?
- quel devrait être l'emplacement du pont ?
- quelle devrait être sa vocation ?
- quels problèmes réglerait ce pont ?
- quels en sont les désavantages et les conséquences, notamment sur le plan environnemental et la circulation partout dans l'arrondissement?
- combien pourrait-il coûter et qui en défraierait les coûts ?

Je souhaitais être en mesure d'annoncer ce soir la composition de ce comité. Cela n'est pas possible, mes consultations n'étant pas terminées. Je peux d'ores et déjà dire, cependant, que deux personnalités connues de notre communauté, l'une de l'île, l'autre de ce que l'on a longtemps appelé la « terre ferme », en feront partie à titre de coprésidents et en dirigeront les travaux.

Je demanderai à l'APRIDS d'y déléguer un représentant. Se joindront à eux deux de mes collègues du conseil, quelques fonctionnaires de l'arrondissement, ainsi que deux autres citoyens. Je serai en mesure d'annoncer leurs noms d'ici la fin du mois.

Mesdames et Messieurs, il est temps de pousser plus loin, dans le calme et la sérénité, dans le respect de l'opinion des autres, notre réflexion sur la pertinence de construire un nouveau pont. Les travaux de ce comité, dont j'attends les recommandations d'ici le 30 juin, nous permettront de prendre une décision éclairée sur la suite des choses.

Je vous remercie de votre attention.